



Régionalisation : un nouveau rendez-vous en mode dégradé

À partir du 25 janvier prochain, France 3 Pays de la Loire devra mettre à l'antenne 13 minutes supplémentaires d'informations à partir de 18H30.

Ce projet, qui intervient dans le cadre de la première phase de la régionalisation voulue par l'ancienne directrice du réseau, Laurence Mayerfeld, a donné lieu à trois "ateliers de travail" en région.

Trois réunions d'une heure où chaque salarié.e (seulement ceux et celles qui ont eu la possibilité de se rendre disponibles) a été appelé à proposer des idées pour remplir cette case supplémentaire quotidienne.

Avec ce paradoxe désormais bien connu au sein des régions de France 3 : comment faire plus avec les mêmes moyens ?

Les propositions ambitieuses ou qualitatives sont donc remises au placard pour des jours meilleurs. Reste ce bon vieux plateau, des invités et du "journalisme de solution" : bref, une offre éditoriale dégradée, au rabais, et qui ne motive personne.

Ce projet arrive à l'antenne au moment où rédaction et technique sont à bout de souffle. Pour rappel, l'an dernier, nos éditions avaient déjà été rallongées, à moyens constants, de 14 minutes supplémentaires avant le JT de midi et celui du soir.

Pourtant, au mois de janvier 2019, les salarié.e.s de France 3 Pays de la Loire avaient dû se mobiliser et faire grève pour dénoncer les sous-effectifs de la station nantaise. Aujourd'hui, de l'aveu satisfait de la direction, il faut se réjouir de ne pas perdre de postes en PDL quand d'autres régions voient les départs en retraite de leurs salarié.e.s non-remplacés.

Cette nouvelle mise à l'antenne va faire peser une pression supplémentaire sur les épaules de l'ensemble des salarié.e.s.

Les organisations syndicales représentatives demandent à la direction de France 3 de reporter ce projet de 18H30 à une date ultérieure et de renforcer les effectifs ligériens, parmi les plus petits du réseau.

C'est indispensable pour aborder sereinement une régionalisation qui doit prendre en compte les moyens humains de l'entreprise. Nos téléspectateurs aussi sont en droit d'attendre des programmes de qualité.